

Image not found or type unknown



Non remboursement de caution

Par **clement_old**, le **26/09/2007** à **12:27**

j'ai achete un appartement (dont j'etais locataire) aux heritiers de ma proprietaire decedee.22 mois plus tard je n'ai toulours pas etais remboursee de ma caution car le partage entre entre les heritiers n'est pas fait . le notaire dit ne pas pouvoir me verser l'argent.est-ce normal? merci de votre reponce